Victim Support Scotland

Soutien après un crime

Votre guide des services de soutien



« Victim Support Scotland n'est pas réservé uniquement aux crimes graves. Elle peut aider toute personne confrontée à une expérience difficile après un crime. »

– Victime de crime

Une organisation nationale offrant un soutien local dans les communautés à travers l'Écosse. Soutien gratuit, indépendant et confidentiel pour les victimes, témoins et leurs familles.

Ce guide vous fournit des informations sur :

- Qui nous sommes et ce que nous faisons 2
- Comment signaler un crime à la police 3
- Les différentes manières dont nous pouvons vous soutenir après un crime 4-5
- Les services que nous offrons si vous devez vous rendre au tribunal 6-7
- Comment accéder au soutien de Victim Support Scotland 8

Victim Support Scotland

Victim Support Scotland (VSS) est la première organisation caritative à apporter son soutien aux personnes affectées par la criminalité à travers l'Écosse. Nous :



- Offrons un soutien gratuit, indépendant et confidentiel pour les victimes, témoins et leurs familles.
- Valorisons la diversité, en veillant à ce que nos services de soutien soient adaptés aux besoins uniques de chaque personne.

Notre vision

Les personnes touchées par la criminalité – victimes, témoins et leurs familles – sont traitées avec dignité et respect, et elles occupent une place essentielle dans la justice en Écosse.

Notre mission

Apporter aux personnes affectées par la criminalité le soutien et l'aide nécessaires pour qu'elles puissent avancer dans leur vie.

Le crime peut toucher n'importe qui

En Écosse, environ une personne sur dix est touchée par un crime chaque année, et les conséquences s'étendent aux familles, amis et témoins.

Les impacts d'un crime peuvent être considérables. C'est pourquoi nous proposons un soutien complet qui inclut :

- L'accès à l'information dont vous avez besoin
- La réduction de l'impact économique du crime
- Une aide complète, comprenant des informations, une assistance pratique, un soutien émotionnel et des conseils tout au long du parcours dans le système judiciaire pénal.

Au cœur de notre service se trouve une équipe de bénévoles et de professionnels dévoués, travaillant dans les communautés et au sein de tous les Sheriff Courts et les hautes cours à travers l'Écosse, offrant une aide pendant les moments difficiles.

Signaler un crime

Si vous avez été victime d'un crime, Victim Support Scotland peut vous accompagner, même si vous n'avez pas signalé le crime à la police.



Si vous décidez de signaler un crime, la police vous informera :

- Du nom, du numéro et du poste de l'officier en charge de votre dossier
- Si une personne a été arrêtée ou inculpée
- Des accusations liées au crime
- Si cela est pertinent, si vos biens volés ont été retrouvés ou retournés
- De toute autre information importante concernant l'affaire

Ils vous tiendront également informé de l'évolution de l'affaire.

Vous devez prévenir la police si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone, Et leur signaler si vous vous inquiétez pour votre sécurité (ou celle de votre famille).

Vous soutenir après un crime

Qui soutenons-nous ?

Victim Support Scotland est aux côtés de toute personne touchée par un crime, offrant un soutien constant, quelle que soit la situation. Cela inclut les victimes, les témoins et leurs proches.

Notre soutien complet

Conscients des profondes répercussions du crime, notre soutien adopte une approche globale, comprenant des informations, de l'aide pratique, du soutien émotionnel et des conseils tout au long du parcours dans le système judiciaire pénal.

Confidentialité

Nous accordons une grande importance à la confidentialité, mais il peut être nécessaire de partager certaines informations lorsqu'il y a des préoccupations de sécurité ou des risques pour autrui.

Assistance flexible

Afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun, nous proposons des options de soutien flexibles, adaptées à votre situation. Que ce soit en personne, par téléphone, par webchat ou par e-mail, nous nous adaptons à vos préférences pour assurer confort et accessibilité.



« **Le jour où j'ai témoigné au procès, j'ai bénéficié d'un soutien émotionnel d'un bénévole de Victim Support Scotland. Je peux dire que ce soutien a largement dépassé mes attentes – c'était vraiment exceptionnel. Je sais qu'il faut une grande empathie pour exercer ce rôle, mais j'ai eu l'impression que chaque personne était pleinement impliquée dans mon affaire, mon bien-être et dans l'aide qu'elle m'a apportée.** »

– Victime de crime

Comment nous pouvons vous aider

Soutien émotionnel et pratique :

Notre équipe de bénévoles bienveillants propose :

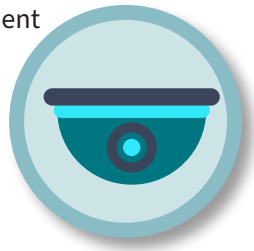
- Une oreille attentive
- Des conseils pour gérer le stress émotionnel
- Un accompagnement dans les procédures judiciaires, même sans l'implication de la police
- Une aide et un soutien tout au long du processus de témoignage des témoins (voir page 6)

Informations et conseils :

Naviguez dans la complexité du système de justice pénale avec nous :

- Comprendre vos droits
- Recevoir des conseils sur les procédures judiciaires
- Aide pour accéder aux prestations et aux ressources thérapeutiques
- Soutien pour des démarches pratiques comme le logement

Conseils en matière de sécurité :



Conseils pratiques pour renforcer votre sécurité :

- À domicile
- Dans les lieux publics
- Vous aider à vous protéger efficacement

Support for Families Bereaved by Crime (SFBC) [en français, Soutien aux familles endeuillées par un crime] :

Équipe spécialisée offrant :

- Assistance pratique
- Soutien émotionnel
- Orientation dans le système juridique
- Accompagnement des familles pour qu'elles ne soient pas seules face aux conséquences difficiles de la perte d'un proche à cause d'un crime

Soutien financier :



Fonds d'aide d'urgence :

- Aide pour la demande de fonds
- Soutien pour les biens et services essentiels dans les situations urgentes liées à un crime
- Assistance rapide pour résoudre les préoccupations immédiates, y compris l'accès aux prestations

Se rendre au tribunal

Si vous devez vous rendre au tribunal, nous sommes là pour vous soutenir. Ce service est gratuit et disponible dans tous les Sheriff Courts et hautes cours en Écosse pour les témoins à charge.

Visite de familiarisation avec le tribunal

Nous pouvons accompagner toute personne convoquée comme témoin dans un tribunal vide avant la date du procès. Certains témoins constatent que cette visite de familiarisation permet de réduire le stress et l'anxiété le jour du procès.

Lors de cette visite, nous pouvons :

- Discuter de vos besoins spécifiques ou de toute préoccupation
- Expliquer ce qui est attendu d'un témoin et la suite des événements
- Vous rassurer sur ce qui pourrait vous inquiéter

Conscients que certaines personnes doivent parcourir de longues distances, c'est pourquoi nous pouvons également vous aider à visiter le tribunal via nos visites en réalité virtuelle et 360° en ligne.

> **« Victim Support Scotland est le meilleur service d'aide. Avant chaque procès, le service m'a fait visiter le tribunal et m'a expliqué le processus judiciaire ; ils m'ont montré le fonctionnement de l'écran et comment le tribunal était organisé. C'était toujours intimidant, mais ils m'ont mis à l'aise. »**
>
> – Victime de crime



Mesure spéciales

Le tribunal considère automatiquement certaines victimes et témoins comme vulnérables. D'autres peuvent être considérés comme tels après examen. Si une personne est vulnérable, elle peut utiliser des mesures spéciales lorsqu'elle donne son témoignage au tribunal.

Voici des exemples de personnes qui peuvent avoir droit à des mesures spéciales :

- Ceux qui peuvent souffrir de peur ou de détresse en raison de leur témoignage
- Ceux ayant un trouble mental ou des difficultés d'apprentissage
- Ceux de moins de 18 ans
- Les victimes de violences domestiques, de crimes sexuels, de harcèlement ou de trafic humain
- Ceux qui pourraient souffrir de préjudices à cause de leur témoignage

Vous ne savez pas si vous bénéficiez de mesures spéciales ?

Contactez le Crown Office au **0300 020 3000** ou par e-mail à l'adresse **enquirypoint@copfs.gov.uk** pour en savoir plus. Malheureusement, VSS ne peut pas vous aider dans ce domaine.

Comment nous pouvons vous assister

Nous sommes ici pour soutenir les personnes qui traversent le processus judiciaire et qui remplissent les critères suivants :

- Être témoin pour l'accusation et bénéficier de mesures spéciales

Nous devons également avoir reçu votre orientation par le biais de Victim Information and Advice (VIA) au moins 10 jours avant.

Pour les témoins répondant à tous ces critères, voici quelques-uns des moyens par lesquels nous pouvons vous aider lors de votre passage au tribunal.

Nous pouvons :

- Vous accompagner pendant que vous attendez d'entrer dans la salle d'audience, si vous vous sentez nerveux, inquiet ou bouleversé.
- Vous expliquer le déroulement du procès, ce qui va se passer et à quoi vous attendre.
- Vous fournir plus d'informations sur les agences impliquées dans votre affaire et vous indiquer les bonnes personnes à contacter pour toute question. Nous pourrons également parler aux agences en votre nom.
- Vous aider pour des questions pratiques, comme trouver votre chemin dans le bâtiment du tribunal.
- Vous donner des informations sur les mesures spéciales, qui peuvent vous aider à donner votre meilleur témoignage.

Dans certains cas, nous pourrons aussi vous accompagner dans la salle d'audience pendant votre témoignage.

Après votre passage au tribunal

Nous vous appellerons pour faire le point et discuter de tout besoin supplémentaire que vous pourriez avoir.

Accéder au soutien

Rappelez-vous

- Nous sommes ici pour vous aider après un crime, y compris lors des procédures judiciaires, que le crime soit récent ou qu'il remonte à longtemps.
- Vous n'avez pas besoin de signaler le crime à la police pour bénéficier de notre aide.
- Notre service est gratuit, impartial et confidentiel. Nous ne partagerons vos informations personnelles avec personne sans votre consentement*.

Si vous souhaitez nous parler, contactez-nous en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Nous contacter

Appelez notre ligne d'assistance gratuite au **0800 160 1985** (de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h le week-end) pour discuter avec notre équipe de soutien.

Trouvez de l'aide, du soutien et votre service local à l'adresse :

www.victimsupport.scot

info@victimsupportsco.org.uk



HAPPY TO TRANSLATE

Nous soutenons les personnes de toutes les communautés. Si vous souhaitez recevoir cette brochure dans une autre langue, contactez-nous.

*Nous devrons informer quelqu'un d'autre s'il y a un problème de sécurité ou un risque pour les autres.

Victim Support Scotland

victimsupport.scot

Victim Support Scotland est une organisation caritative écossaise à but non lucratif, enregistrée en Écosse sous le numéro SC002138.
Granite House, 4e étage,
31-33 Stockwell Street,
Glasgow G1 4RZ.

OSCR Scottish Charity Regulator www.oscr.org.uk Registered SCIO SC002138

Chez VSS, nous souhaitons offrir notre aide au plus grand nombre de personnes affectées par la criminalité. Bien que cette brochure soit disponible en français, il se peut qu'il n'y ait pas toujours quelqu'un de disponible immédiatement pour parler votre langue. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à une personne de confiance, comme un membre de votre famille ou un ami, de nous contacter en votre nom.